

## Document d'information

# *Evaluation et prévention des risques professionnels Accompagnement à la rédaction &/ou la mise à jour du DUERP*

### Titre des formations et références

**Attestation de formation « Evaluation et prévention des risques professionnels - Accompagnement à la rédaction &/ou la mise à jour du DUERP »**

- **Code RS** : Aucun
- **Code NFS** : 344 - Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y compris hygiène et sécurité)
- **Formacode** : 42816 – document unique
- **Niveau** : Aucun

**Textes de référence** : Code du travail (article L. 4121-3)

### Public visé

Chefs d'entreprise, ou personne chargée de la rédaction et de la mise à jour du Document Unique

### Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Tous nos locaux, nos services et formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap sous réserve d'un avis médical favorable.

Pour plus d'informations, contactez notre référente Handicap : [s.charbonnier@upv.org](mailto:s.charbonnier@upv.org)

### Prérequis

Aucun prérequis

### Conditions d'accès et délais

Inscription sur devis, au plus tard 24h avant le début de la formation.

### Equivalences

Aucune

### Suite de parcours et débouchés

Une actualisation des compétences peut être prévue en fonction de l'évolution de l'entreprise.

## Objectifs de la formation :

La formation vise à outiller et accompagner l'employeur ou le salarié en charge dans la rédaction et la mise à jour du DUERP. En effet, le code du travail impose à l'employeur de transcrire et mettre à jour dans un document unique les résultats de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs à laquelle il procède en application de l'article L. 4121-3.

Cette évaluation comporte un inventaire des risques identifiés dans chaque unité de travail de l'entreprise ou de l'établissement.

### Les compétences attestées à l'issue de la formation :

- Appréhender les exigences réglementaires liées à l'évaluation et à la prévention des risques professionnels
- Evaluer les différents risques professionnels et envisager les actions de prévention et/ou de protection
- Créer un support personnalisé pour rédiger et/ou mettre à jour le Document Unique
- Intégrer les nouvelles contraintes et les nouveaux risques et leurs conséquences sur l'organisation du travail

## Contenus de la formation :

### **La réglementation relative à la prévention des risques professionnels :**

- Les sources du droit du travail /La réglementation du travail
- Les principaux textes de loi
- Les principes généraux de prévention

### **La responsabilité du chef d'entreprise :**

- Les obligations du chef d'entreprise
- La notion de faute inexcusable
- Les sanctions et les poursuites pénales

### **Les avantages de la prévention :**

- Une réponse aux obligations légales
- L'impact sur les conditions de travail
- Un outil de management
- La contribution à la performance de l'entreprise

### **Rédaction et gestion du Document Unique :**

- La méthode d'évaluation des risques
- La classification
- La mise en œuvre et la gestion des actions de prévention et/ou de protection
- La composition du D.U
- La communication le suivi et la mise à jour du D.U

### **Les risques psycho-sociaux (RPS) :**

- Le cadre réglementaire
- Les principales définitions
- L'évaluation et la prévention des RPS
- L'intégration des RPS dans le D.U

### **La pénibilité au travail et le Document Unique**

- Les objectifs
- Les obligations
- Les entreprises concernées
- La méthodologie

## Modalités d'évaluation :

**Validation :**

Evaluation des acquis tout au long de la formation

**A l'issue de l'évaluation, remise à chaque participant :**

- D'une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs
- D'un questionnaire de satisfaction

## Moyens pédagogiques :

**Equipements et matériels :**

- Présentation et utilisation d'outils pratiques
- **Lieu** : dans un espace dédié au sein d'UPV FD ou de l'entreprise d'accueil (sous réserve d'un lieu adapté et conforme aux normes en vigueur)

**Intervenants :**

Tous nos intervenants sont spécialisés et expérimentés : Consultant prévention des risques santé sécurité au travail et formateur CSE/SSCT et HSE

**Méthode pédagogique :**

- Enseignements théoriques
- Pédagogie active
- Travail sur les spécificités de chaque entreprise
- Remise des documents de travail issus de la formation (outil méthodologique et autres)

## Durée :

1,5 jour soit 10h30

## Modalités d'organisation de la formation :

La formation s'organise pour un groupe de 1 à 4 personnes, en INTRA-ENTREPRISE, sous réserve d'un lieu adapté et conforme aux normes en vigueur.

Les sessions sont organisées sur des dates à votre convenance.

## Coût de la formation

INTRA nous consulter

**Financements possibles :**

- Entreprise (fonds propres)
- OPCO

Nos conditions générales de ventes sont téléchargeables sur notre site internet, consultez notre page dédiée <http://upvfd.fr/CGV> ou contactez-nous sur [upvfd@upv.org](mailto:upvfd@upv.org)

## Valeur ajoutée et indicateurs de résultat

### La valeur ajoutée de l'UPV FD

UPV FD s'inscrit dans une dynamique déontologique de la formation et de l'accompagnement :

- Une équipe de formateurs professionnels, expérimentés
- Un réseau partenarial conséquent et pérenne
- Un suivi et un accompagnement individualisé des stagiaires
- Une gratuité des frais d'inscription
- Une ancienneté de plus de 25 ans

### Les indicateurs de résultat :

Indicateur	Source et définition de l'indicateur	%
<b>Taux de satisfaction</b> <i>Session(s) n-1</i>	Issue du questionnaire de fin de formation – % de stagiaires ayant déclaré être « satisfait » ou « très satisfait »	100%
<b>Taux d'abandon</b> <i>Session(s) n-1</i>	Nb abandons / nb entrants	0%
<b>Taux de réussite</b> <i>Session(s) n-1</i>	Nb de certifiés/ nb de candidats présentés aux évaluations	NON APPLICABLE

## Renseignements complémentaires & Contacts

**Tel :** 04 83 69 19 09

**Mail :** [upvfd@upv.org](mailto:upvfd@upv.org)

**Site internet :** [www.upvfd.fr](http://www.upvfd.fr)

**Date de mise à jour du présent document : Mai 2023**